

Réf: Dossier N° 251388

Avis de constitution

SOCIETE « HYDROSOL GINGER FONDATIONS »

Abidjan, Cocody, RIVIERA BONOUMIN, Lot 218, Ilot 17

Aux termes du Procès-verbal d'ouverture d'une succursale de la société dénommée HYDROSOL GINGER FONDATIONS, en date du 13/09/2023, il a été adopté les résolutions suivantes:

SOCIETE « HYDROSOL GINGER FONDATIONS »

**ETUDES ET TRAVAUX D'HYDRAULIQUES DE SOLS ET DE FONDATIONS
SPECIALES
DIVER
S**

Et pour la réalisation de l'objet social

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.**
 - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux en location gérance de tous fonds de commerce.**
 - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée**
 - et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement**
- 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.**

Abidjan, Cocody, RIVIERA BONOUMIN, Lot 218, Ilot 17

M SLAHEDDINE HAFFOUDI (REPRÉSENTANT LÉGAL)

null

n°CI-ABJ-03-2023-B23-00012 du 25/09/2023 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°68176/GTCA/RC/2023 du 25/09/2023

Pour Avis

Le CEPICI

